



édito

n°2 # automne - hiver 2009



Ce deuxième numéro de «*Lo grelh del Pargue*» met en lumière quelques-unes des actions réalisées par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc au cours de cette année 2009 dans le domaine de l'agriculture. Energies renouvelables, flore des espaces ouverts et circuits courts sont quelques-uns des thèmes qui concernent directement votre activité d'exploitant agricole. Dans cette édition, l'accent est mis en particulier sur les plantes messicoles : ces fleurs, que vous connaissez bien, sont révélatrices de la pratique d'une agriculture durable.

Vous pourrez lire également des informations sur les possibilités de méthanisation dans le Haut-Languedoc, une expérimentation sur une démarche collective d'approvisionnement ainsi que le témoignage d'un éleveur qui bénéficie de la Marque «Produit du Parc naturel régional du Haut-Languedoc». L'année 2010 verra la poursuite de certaines de ces actions mais aussi le début de nouveaux travaux, en particulier sur les cerisiers et les enjeux liés à l'eau dans les élevages.

Daniel Vialelle

Président du Parc naturel régional du Haut-Languedoc

côté technique

✿ Cap a tecnica

Dans les champs de céréales, de petites touches de couleurs attirent parfois notre regard. Le rouge du coquelicot, le bleu du bleuet... **Ce sont les plantes messicoles, dont le nom vient du latin *messis* qui signifie «moisson».**



Crédit photo : 2009 - PNRHL / Florence Chabannes

Majoritairement annuelles, elles sont donc étroitement liées aux activités agricoles, aux milieux ouverts et cultivés (champs de céréales, prairies semées, vignes et vergers). En Midi-Pyrénées, on dénombre 121 plantes messicoles comme la nielle, le pied d'alouette, la pensée des champs ou l'adonis d'automne.

Depuis les années 50, l'évolution des techniques culturales et la nécessaire augmentation des rendements agricoles ont entraîné une disparition progressive de ces plantes : utilisation généralisée d'herbicides, quantité de fumure importante, labour profond, tri des semences et densité de semis importante. **Ces plantes sont aujourd'hui devenues rares et le territoire du Parc naturel régional du Haut-Languedoc a la chance d'en accueillir encore de belles populations.**

En 2004, le Conservatoire Botanique National de Midi-Pyrénées a initié un programme en faveur de la préservation de ces espèces remarquables et fragiles. Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc s'est donc engagé activement dans cette étude en réalisant régulièrement des inventaires des plantes messicoles sur son territoire.

En effet, **ces plantes présentent de nombreux avantages aussi bien environnementaux qu'agricholes.** Au-delà de leur intérêt incontestable pour la biodiversité, elles sont un véritable réservoir pour la faune : les fleurs attirent les insectes pollinisateurs (abeilles) dont se nourrissent les oiseaux (perdrix grise, alouette des champs). Au milieu d'une culture, elles attirent des insectes auxiliaires (par exemple, syrphes, coccinelles et certaines punaises) et participent à une lutte naturelle contre les ravageurs (thrips, acariens, aleurodes...).

Certaines plantes peuvent également avoir des effets positifs inattendus comme *Agrostemma githago* : elle produit de l'agrostémine qui agit comme un engrais sur le blé ainsi qu'une autre substance qui limite la croissance des adventices des cultures.

Des pratiques agricoles adaptées permettent une préservation de cette flore. Un labour peu profond par exemple, inférieur à 10 cm, permet la levée de dormance des graines de plantes messicoles lorsqu'elles atteignent la surface. Les bordures de parcelles sont aussi des zones très propices. En y diminuant les apports, on favorise la présence de ces fleurs sans pour autant avoir d'impact sur la culture en place. Le passage d'un herbicide faiblement dosé une fois par an n'aura que peu d'effet sur les plantes messicoles. Cependant, si vous souhaitez multiplier les traitements, pensez à les remplacer ponctuellement par des désherbages mécaniques : ils sont moins coûteux et n'ont, à faible fréquence, qu'un impact limité sur ces plantes remarquables.

Pour plus d'information, une documentation spécifique est disponible. N'hésitez pas à nous la demander.

annonces

✿ Anóncias

• Eleveur de chevaux recherche pâturages dans un rayon de 60 km autour d'Avène. ☎ 06 73 06 20 08 ou leodaniel@riseup.net

• Collectif 5 agris recherche 5 à 15 ha prairies, terres, forêt, avec source, peu pentus, max 500 m alt., pr création activité arbo, maraîchage, pt fruits. ☎ 06 28 25 83 91 ou yohanhenault@hotmail.com

• Vous êtes producteurs de châtaignes ou de jus de pommes et intéressés par la Marque Parc ? Contactez le PNR ☎ 04 67 97 38 22 ou par mail à : marque-parc@parc-haut-languedoc.fr

Vous avez un projet agricole ?

Vous recherchez d'autres producteurs pour envisager une commercialisation en commun ?

**Cet espace
vous est réservé.**

Contactez-nous
pour passer votre annonce dans
la prochaine édition.

Qu'es aquò ?

Les circuits courts...

En 2009, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc a engagé une réflexion aux côtés des producteurs et de ses partenaires, sur l'approvisionnement en produits locaux des demandes collectives (cuisines centrales, réseaux locaux d'épicerie...). Cette demande, qui peut participer à la pérennité de l'économie agricole locale, paraît relativement importante mais ses exigences posent encore de nombreuses questions : fournisseur unique, régularité des volumes et de la qualité...

Pour y répondre, une phase expérimentale est actuellement mise en place. Objectif : réaliser 3 à 4 opérations concrètes d'approvisionnement d'ici mi-2010. Elles permettront de tester la capacité d'organisation de l'offre (regroupement des produits, conditions tarifaires, volumes...) et d'évaluer les atouts et les inconvénients d'un tel dispositif.

Dans ce cadre, un appel à volontaires est lancé auprès des agriculteurs du Parc qui souhaiteraient s'investir dans ce nouveau débouché commercial pour une partie de leur production (viandes, légumes frais et secs, fruits, produits laitiers), sans aucun engagement de leur part.

PRODUCTRICE

dans le Parc naturel régional du Haut-Languedoc

Nom : Marie-Hélène Petit
Production : bovins viande et porcins
Entreprise : GAEC du Moulin de Mas
Lieu : Fraïsse-sur-Agout (34)

Crédit photo : Le Moulin de Mas

le chiffre * Lo nombrable du semestre

30

30. C'est le nombre d'UGB à partir duquel l'installation d'une unité de méthanisation peut être étudiée. Entre 30 et 100 UGB, la rentabilité est à évaluer au cas par cas. Au-delà de 100 UGB, le système est considéré comme rentable de façon évidente. La méthanisation est une technique de fermentation des matières organiques en absence d'oxygène qui présente de nombreux avantages économiques et écologiques : production d'énergie pouvant être vendue, économies d'engrais, amélioration des qualités fertilisantes des effluents... Les projets peuvent être collectifs, mais également individuels. Le Parc financera en 2010 et 2011 des études de gisement et organisera des visites d'exploitations pratiquant la méthanisation.

Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à nous demander une documentation spécifique ou contactez-nous.

Le témoignage * Lo testimoni

Depuis 2007, vous avez choisi de bénéficier de la Marque Parc naturel régional du Haut-Languedoc «Viande bovine». Ce marquage permet de garantir que les bovins sont nés et élevés sur le territoire du Parc et que l'éleveur respecte la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage. Aujourd'hui, 19 éleveurs utilisent cette Marque pour valoriser leurs produits.

PNRHL - Qu'est-ce qui vous a motivé pour intégrer cette démarche ?

MHP - Notre motivation était d'une part de nous démarquer des autres élevages bovins qui pratiquent la vente directe et d'autre part de montrer à nos clients notre adhésion à la charte des bonnes pratiques d'élevage par le respect des animaux.

PNRHL - Quels en sont les avantages ?

MHP - Les clients sont satisfaits et de plus en plus nombreux.

PNRHL - Afin de justifier la provenance locale des animaux, une traçabilité vous est demandée. Est-ce une contrainte importante ?

MHP - Non, il y a bien longtemps que notre exploitation est habituée au fonctionnement de la traçabilité.

PNRHL - Les critères de la Marque imposent une autonomie fourragère de 90 % pour garantir le rôle des élevages dans la gestion des espaces. Est-ce difficile à respecter ?

MHP - Non, mais elle est coûteuse en temps et en argent. Il faut maintenir les prairies en herbe afin de lutter contre l'embroussaillage des parcelles qui tend à gagner tout autour de nous.

PNRHL - Quel regard portent les consommateurs sur cette distinction ?

MHP - Pour les consommateurs, c'est surtout la garantie d'un bon produit, une référence !

Pensez ENVIRONNEMENT : demandez-nous la version électronique !

Vous souhaitez être tenu au courant des actions du Parc ? Vous souhaitez recevoir cette lettre ? Vous avez des remarques, des questions, des suggestions ? Contactez-nous !

Parc naturel régional du Haut-Languedoc
1 place du Foirail - 34220 Saint-Pons de Thomières
☎ 04 67 97 38 22 - Fax : 04 67 97 38 18
Email : agriculture@parc-haut-languedoc.fr

Journal d'information à l'attention des agriculteurs et des professionnels agricoles du Parc naturel régional du Haut-Languedoc

Responsable de la publication : Le Président, Daniel Vialelle
Rédaction : Marie-Julie Parayre / Relecture : Commission Agriculture du PNR
Traductions en langue d'Oc : PeïreThouy (Vabre-81)
Conception graphique : Géraldine Aсенsio / Diffusion : 400 exemplaires
Imprimé par nos soins sur papier issu de forêts gérées durablement / ISSN 2103-9569

